



Compte rendu de l'Assemblée Générale ordinaire et extraordinaire de l'Association Fédérée des diabétiques 04-05, qui s'est tenue le lundi 16 mars 2026 à 14h30, à l'Auberge l'Oustaou à Château-Arnoux.

La feuille de présence étant paraphée par les adhérents en leur nom et au nom de leurs pouvoirs conférés, un décompte est fait : 16 adhérents présents et 31 pouvoirs, soit 47 voix sur 106 adhérents à jour de leur cotisation en 2025 : le quorum n'étant pas atteint, la séance est reportée comme le stipule nos statuts d'un quart d'heure pour devenir une A.G. extraordinaire et peut commencer à 14h45.

Le président remercie tout d'abord les participants, et présente tous les bénévoles.

Danielle, Céline, Sophie, Mélodie, Christian, Frédéric, Nathalie C., Nathalie P., Luminata, Françoise, Olivier, Madeleine, et nouvellement Laeticia et Max.

Départ de deux bénévoles membre du Conseil d'administration pour raison de santé et/ou désaccord avec le fonctionnement de l'association : Thierry PLANTIVET et Franck BARRAUD

Rappel des différentes missions de l'association :

- Défense des droits d'accès des diabétiques à des soins de qualité et la lutte contre les discriminations liées à leur maladie.
- L'accompagnement de l'amélioration de la qualité de vie des personnes atteintes de diabète.
- L'information et la prévention en matière de diabète.
- La voie des diabétiques et de leurs aidants dans le système de santé porté par les Patients Experts et Représentants des usagers.

1 Approbation du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale 2025.

47 voix pour, 0 abstention, 0 contre, le Procès-verbal est adopté à l'unanimité des voix.

2 Rapport Moral par le Président, Éric TAMAIN.

Actions réalisées dans l'année :

- Groupe de paroles et d'échanges ; bénévoles engagés, Mélodie, Françoise et Olivier, Éric.

- Lieu : Fondation Edith Selzer Briançon, Service de diabétologie de l'hôpital de Manosque, en moyenne 20 personnes accompagnées par mois.
- Elans Solidaires, 41 personnes accompagnées en groupe et en accompagnements individuels, Maison de Santé Barcelonnette, Centre Médico Sportif Digne.
- Café Diabet', Réalisé depuis septembre au CODES 05 à Gap.
- Activité sportive en partenariat avec le Centre Médico Sportif de Digne, actions financées sur le premier trimestre par l'AFD puis pris en charge par le CMS04 sur des subventions retour au sport.
- Balades mensuelles organisées sur nos deux départements, dont une sortie ludique en Vélorail.
- Journée estivale, Pique-Nique et balade en bateau sur le lac de Serre-Ponçon offertes aux adhérents et à leur famille.
- Actions préventions
- Participation au T.M.I. (Tour du Monde des Îlots de Langerhans) – édition Gap
Nous avons pris part à l'action mondiale T.M.I., une journée organisée au Parc de Charance (Gap) en faveur de l'information sur le diabète de type 1. Les visiteurs sportifs et promeneurs volontaires ont contribué en cumulant les kilomètres parcourus, qu'ils marchent, courent ou pédalent. Grâce à eux, notre association s'est classée 9e sur l'ensemble des organisations participantes dans le monde.
- Forum des associations, en septembre à Digne les Bains.
- Journée Mondiale du Diabète, stand d'information et dépistage, hall de l'hôpital de Gap et officines partenaires « Pharmacie Amie ».
- Participation à Gapen'Cimes, village de prévention lors du week-end trail annuel de Gap.
- Action de prévention le 13 septembre sur le marché de Castellane avec la C.P.T.S.
- Organisation de demi-journées de dépistage et informations sur le diabète et hérédité en juin pour la Semaine Nationale de Prévention, en partenariat avec le réseau des pharmacies « Amie »

L'AFD 04/05 est maintenant reconnue et de fait, invitée sur des colloques de professionnels de santé :

- Journée expérience patients organisée à Paris par Novonordisk,
- Colloque « Littératie en Santé » au pôle XX de Savine le Lac Organisé le C.O.D.E.S. 05.
- Invitation à la soirée de présentation des programmes d'Éducation Thérapeutique des Maladies Chroniques

Organisée par la CPTS du Gapençais à Habitat Jeune Gap, cette soirée a été l'occasion de présenter aux nombreux professionnels de santé présents notre dispositif fédéral ETP « Élan Solidaire ».

- Participation au Séminaire régional ETP surpoids/obésité à Marseille, organisé par l'A.R.S. et le C.R.E.S. (Comité Régional d'Education pour la Santé).
- Rappel que l'AFD 04-05 participe au le Téléthon, et cela tout au long de l'année par la collecte des piles usagées.

Présentation de l'outil pédagogique « Vivre avec son Diabète (VsD) »

Cet outil innovant est développé conjointement par l'AFD 04-05 et Objectif Capital Santé 04 (OCS04). Une convention, incluant une clause de non-conflit d'intérêts, a été validée par le conseil d'administration en 2025. Elle prend notamment en compte le fait qu'Éric Tamain, président de l'AFD 04-05, est également le fondateur d'OCS 04. La création de VsD a été rendue possible grâce aux dons de partenaires privés (DTeam Diabète, Abbott, Novo Nordisk). Le développement, l'impression et la diffusion de l'outil ne génèrent aucun coût pour l'association. Mieux encore : en 2025, VsD a rapporté 225 €, puisque 5 % du montant des ventes revient à l'association.

- Participation de notre Bénévole Patient Expert à la ligne d'écoute nationale (01 84 79 21 56), **350 appels reçus, soit 17h00 d'écoute,**
- Tenu également de la ligne d'écoute départemental. (07 78 26 85 72), **320 appels donnés et reçus, soit 30h00 d'écoute.**

Equivalence temps / travail bénévoles

1.2 temps plein = 2020 heures

En raison du manque de bénévoles et pour les soulager, nous recrutons selon les compétences et disponibilités de chacun.

Nous remercions sincèrement tous nos partenaires qui nous font confiance : CODES 05, DTeam Diabète, Fondation Edith Selzer, Centre Médico Sportif 04, Pharmacie Amie 5 (Pharmareflex), Centre Hospitalier Manosque, Groupement Hospitalier des Alpes du Sud, et la C.P.T.S. Haut Verdon.

Le Bilan Moral mis au vote a été adopté à l'unanimité des voix

47 pour – 0 abstention – 0 contre

3 Rapport financier par le trésorier Frédéric BŒUF :

(Texte de son élocution) ;

Avant de commencer, je viens apporter un rectificatif sur les comptes de l'année 2024 qui avait été présenté lors de l'A.G 2025 ; en effet, la FFD nous avait annoncé le 01 avril 2025 que le montant de nos subventions Elan Solidaire 2024 serait non pas de 20 100 €, mais de 14 925 €, moins une baisse de 5 175 €. Le bénéfice 2024 est donc passé de 7 910 € à 2 735 € !

Les Recettes : un total de 19 175 € se répartissant comme suit :

- Les cotisations versées par nos membres pour un montant de 2650 € (106 adhérents) ; cette somme a diminué légèrement de 150€, soit 6 adhérents de moins. Néanmoins encore un nombre important d'adhérents, après avoir augmenté 2 années de suite. (+14 adhésions en 2024 et +17 en 2023). Je vous rappelle aussi que le montant de l'adhésion (25€) n'a pas bougé depuis plus de 10 ans.
- Les dons pour un montant de 2 490 €, versés par nos adhérents en plus de leur cotisation de base, que nous remercions vivement. Ces dons ont fortement augmenté de 860 €, soit +53%. On remercie vivement nos adhérents pour ces dons qui nous aident grandement à sécuriser notre budget, c'est aussi le signe d'une confiance dans la politique générale de notre association.
- Les remboursements de frais de déplacements par divers organismes pour 3 410 €. Cela concerne certains déplacements d'Eric (Ex : RU), une augmentation de 1 847 €, soit +118% par rapport à 2024.
- Un nouveau poste de recettes, les prestations réalisées par Eric, pour un montant de 470 € ; ce sont des formations que nous avons facturées à des établissements, c'est intéressant d'avoir cette nouvelle ligne de recettes.
- Un autre nouveau poste de recettes, pour un montant de 3 755 €. Notre président a créé une structure baptisée Objectif Capital Santé 04, avec qui nous avons signé une convention en 2025. Dans ce cadre-là, nous avons perçu des subventions, versées par DTEAM Diabète et Novonordisk. Eric a également versé à l'association la somme de 255€, qui correspond à un pourcentage sur les ventes de ses boîtes de jeu, et à une partie du bénéfice annuel d'OCS04 ; nous verrons dans les dépenses l'utilisation de ces sommes.
- Les subventions diverses : nous n'avons pas enregistré de subventions diverses cette année, le poste diminue donc de 1 950 € pour 2025.

- La subvention pour les actions « Elans Solidaires », versée par la Fédération Française des Diabétiques, d'un montant de 6 400 €, en baisse très importante de 8 525€, soit moins 57%. Cette ligne restante néanmoins toujours la plus importante de nos recettes. **Et donc une baisse de nos recettes globales de 3 693 €, soit - 16%**

Les Dépenses : un total de 15 900 € se répartissant comme suit :

- Des fournitures de bureau pour un montant de 392 €, soit plus 146 € ; le montant a augmenté, mais il avait fortement diminué en 2024 ; cela concerne essentiellement des cartouches d'encre.
- Du petit équipement pour un montant de 7 €, contre 468 € en 2024 ; aucun achat d'équipements cette année, nous en avons maintenant suffisamment.
- Objectif Capital Santé : nous avons vu dans les recettes que nous avons perçu des recettes OCS pour un montant de 3 755 € ; sur cette somme, 3 500€ ont été reversé à OCS dans le cadre de notre convention ; au final, la convention a rapporté à notre association la somme de 255 €.
- Frais postaux, timbres et enveloppes, pour un montant de 726 €, contre 287 € en 2024 ; poste en hausse cette année. Plus d'achat d'enveloppes timbrées cette année, pour mieux communiquer avec vous, et on subit aussi la forte hausse du prix du timbre ; on utilise néanmoins au maximum le mail pour communiquer avec vous et nos partenaires et intervenants. On avait aussi du stock au 31 décembre.
- Frais de location de salles : 280 € cette année, contre 270 € en 2024. Nous avons signé en 2025 une convention avec le CODES 05 pour la location d'une salle pour nos Café Diabète ou autres à Gap. Tous les autres lieux de réunion ou de rendez-vous nous sont offerts par les communes ou des partenaires privés comme les pharmacies Amie, nous les remercions ici bien sûr.
- L'assurance Responsabilité Civile pour un montant de 128 €, soit une hausse de 5€. Le contrat est ouvert auprès de la MAIF à Gap, c'est un contrat multirisque qui couvre l'association dans ses activités, y compris sportives.
- Les frais bancaires, pour un montant de 86 € soit + 61€ ; la banque nous facture des frais de tenue de compte.
- Des cadeaux et achats offerts pour un montant total de 836 €, contre 1 004 € en 2024. Par exemple, des porte-clés pour 244€, des bandanas pour 190€, 252€ de dépenses pour la journée conviviale de juillet (bateaux) et 80€ pour une autre journée conviviale (Vélo Rail).
- Dons reversés à la Fédération : entre 2021 et 2024, nous avons reversé le montant total des dons de nos adhérents à la cellule recherche de notre Fédération (3 580 €

par exemple en 2024). Pour 2025, avec la baisse de la Subvention Elan Solidaire, nous avons décidé en Conseil d'Administration de ne pas faire de versement.

- Frais de repas et nourritures pour un total de 843 €, contre 3 148 € en 2024, une forte baisse de 2 305€, soit -73% sur un an ; nous avons dépensé 270€ pour le repas et la collation de l'AG, et 573€ pour des repas liés aux différents stands et réunions tout au long de l'année.
- Des frais d'hébergements pour un montant de 269 €, contre 702 € en 2024, une baisse de 433€, soit -62%. Ce sont des hôtels pour notre président, pour éviter des kilomètres et de la fatigue inutiles.
- Des frais d'intervenants pour un montant de 1 350 €, contre 2 515 € en 2024, soit -46%, pour une coach sportive (APA + marche nordique).
- Déplacements du Président : une somme totale de 5 999 €, contre 5 711 € en 2024, soit une hausse de 5%. Eric rationalise ses déplacements, à savoir qu'il regroupe ceux-ci pour gagner du temps et des kilomètres. Cette somme lui paye son carburant l'entretien de son véhicule et l'usure du véhicule (0,50 € le km). Sur cette somme, je vous rappelle que nous avons été remboursés à hauteur de 3 410 €.
- Autres déplacements, pour un montant de 302 €, contre 1201 € en 2024. Nous remboursons aux bénévoles qui nous en font la demande, leur frais de déplacements, pour se rendre sur des actions. Pour infos, nous n'avons pas été présent aux Assises Nationales de la Fédé.
- Cotisations FFD : un montant de 1 120 € reversée à la FFD à Paris, contre 752 € en 2024 ; sur 25 € de cotisation que vous payez à notre association, 10 € leur sont reversés. Hausse de 49%, due à un rattrapage des années précédentes, et au passage de notre reversement de 8 à 10€.
- Autres cotisations : un montant de 62 €, contre 100 € en 2024 ; nous avons adhéré au Codes 05, qui sont eux-mêmes adhérent.

Une baisse de nos dépenses globales de 4 232€, soit moins 21%

Des recettes en baisse de 3 693 €, et des dépenses en baisse de 4 232 €, nous avons donc généré un bénéfice plus important que l'an dernier, d'un montant de 3 276 €.

Comme je vous le dit chaque année, nous gérons la trésorerie de l'association le plus prudemment possible, nous engageons des dépenses si elles sont utiles et peuvent apporter un plus à nos adhérents et notre environnement proche. Et nous ne connaissons qu'en début d'année suivante, la somme exacte que la Fédération va nous verser pour l'ensemble des Elans Solidaires.

C'est une chance pour notre association d'avoir une situation financière très saine ; nous passons du coup beaucoup moins de temps à chercher des financements, et plus de temps au service de nos adhérents et des diabétiques. Et donc, nous recrutons naturellement de nouveaux adhérents, et apportons plus de services à tous.

Bien sûr, notre association n'a pas pour but de faire de bénéfices. Mais nos excédents de trésorerie nous permettent d'engager certaines actions que nous ne pourrions envisager si nous étions trop juste.

Et bien sûr, avec cette même gestion prudente qu'on fait nos prédécesseurs sur nos 2 départements, nous avons donc une trésorerie de 27 995 €, comprenant un livret associatif pour une somme de 3 086,36 €.

Bilan prévisionnel 2026 :

Recettes 18400 € ; cotisations 2700 € + dons 2500 € + remboursement de frais 3200 € + OCS04 1600 € + subvention F.F.D. Elan Solidaire 8400 €

Dépenses 18400 € ; fournitures de bureau 400 €, petit équipement 300 €, O.C.S. 04 1500 €, timbres 800 €, location de salles 780 €, assurance 130€, frais bancaires 100 €, cadeaux, dons 1500 €, frais intervenants 1000 €, frais déplacements président 6500 €, autres déplacements 1500 €, repas 1500 €, frais hébergement 500 €, assises F.F.D. 800 €, cotisations F.F.D. 1000 €, autres cotisations 90 €

Les bilans financier et prévisionnel mis au vote sont adoptés à l'unanimité des voies.

47 voix pour, 0 abstention, 0 contre,

4 Les ambitions 2026

- Participation à la journée T.M.I. 2026, selon l'implication des parents du cercle des jeunes diabétiques.
- Prévision d'un séjour en immersion de 4 jours au Centre de vacances Chantemerle de Seyne les Alpes, pour apprendre à bien vivre son diabète, réservé aux patients et leur accompagnant avec une petite participation, des ateliers nutrition, éducation thérapeutique, des séances activité physique et de bien être seront réalisées par des accompagnants : Patients Experts, Professionnels de santé, Enseignants sportifs.
- Semaine nationale de prévention : le 6 juin 2026, présence au Village de Prévention implanté au plan d'eau de Digne les Bains, en partenariat avec le C.M.S. 04.

- Interventions pour des Elans Solidaires à l'Hôpital de jour de Gap, par Éric Tamain et Max PEDEUX en formation Patent Expert. La signature d'une convention avec le C.H.I.C.A.S. pour des interventions E.T.P. et prévention sur tous ces établissements du 05, avec remboursement des frais de déplacement.

5 Modification des statuts.

Une proposition de modifier les statuts est présentée,

- **Rectification du N° de SIRET et N° d'agrément du Ministère de la Santé erronés,**
- **Article 3, ajout de : l'organisation d'actions de loisirs et d'activités physiques, réservé aux adhérents,**
- **Article 4, modification de la phrase ; L'association AFD 04/05 se compose exclusivement de personnes physiques par L'association AFD 04/04 se compose de personnes physiques et associatif,**
- **Article 7, ajout : Les membres du bureau et du C.A. absents non excusés deux fois dans l'année seront exclus,**
- **Article 15, modification du nombre de pouvoirs détenus par une personne présente aux AG de deux à quatre.**

Ajout d'un **Article 21**

- **Dématérialisation des Assemblées Générales ordinaires et extraordinaires.**

Les Assemblées Générales ordinaires et extraordinaires peuvent être organisées de façon dématérialisée c'est-à-dire « de réunir de manière dématérialisée les organes statutaires, y compris les assemblées générales, sous réserve des moyens techniques utilisés »

Ces propositions mises au vote sont adoptées à l'unanimité des voies présentes ou représentées

47 voix pour, 0 abstention, 0 contre,

Fin de l'A.G Extraordinaire 17h00

Pour terminer n'ayant pas de questions, un pot de l'amitié a été proposé pour fêter les dix ans de l'AFD 04/05, union des AFD 04 et 05

Avec une pensée sincère pour notre regretté Michel Galiana (05) et Marianne Casa (04) malheureusement absente pour déplacement aujourd'hui, tous deux fondateurs et présidents des AFD05 et AFD 04.

Nous sommes fiers de poursuivre, 35 ans plus tard, l'engagement pris en faveur des personnes diabétiques.

Christian BELLO



Éric TAMAIN



Frédéric BŒUF

